

Faire découvrir et partager les richesses naturelles et culturelles
en lien avec la création contemporaine

« L'Art en Chemin »

Un regroupement innovant d'acteurs économiques de Haute Provence



I – L'ART EN CHEMIN : PRINCIPES & OBJECTIFS

Le groupe d'acteurs économiques (accompagnateurs, hébergeurs...), participant à la formation *Refuge d'Art* conduite dans le cadre du programme FEDER – ITMR, s'engage dans une **démarche collective de valorisation** accrue et de mutualisation de leurs activités professionnelles par la création de l'association « L'Art en Chemin ».

En effet, ce dispositif ***Refuge d'Art*** imaginé et réalisé par Andy Goldsworthy ainsi que d'autres interventions d'artistes sur le territoire peuvent permettre le **développement et le renforcement d'initiatives économiques à la fois partagées, maîtrisées et solidaires.**

La démarche entreprise s'appuie donc à la fois sur le **professionnalisme** d'ores et déjà mobilisé, mais également sur quelques principes et valeurs qui sous tendent et structurent la démarche entreprise.

Les notions de solidarité territoriale, de lien social, de coopération et de respect, sont ainsi autant d'éléments fédérateurs qui fondent et motivent le projet.

Au delà de l'optimisation des ressources et compétences propres à chaque participant, les notions de valorisation territoriale partagée, de lien entre habitants, institutions, professionnels et clients sont au cœur du projet. L'enrichissement et la diversification de l'offre en direction des différents publics resteront étroitement liés au respect et à la prise en compte du territoire : travail en réseau, coopérations locales, modèle économique raisonné privilégiant les retombées économiques et sociales locales et respectueux de l'environnement, logique de non-concurrence.

Le projet entend donc promouvoir de manière active cette notion innovante de « **pays global** », en association étroite avec les acteurs culturels (Musée Gassendi), associatifs et scientifiques (Réserve Géologique de Haute-Provence), territoriaux (communes, communautés de communes et Pays) et les différents professionnels du tourisme (OT, ADT, CRT...).

Le lien « nature/culture », fondement du programme *Refuge d'Art* et désormais partie prenante de l'identité locale, sera ainsi renforcé par l'apport d'une composante économique innovante susceptible de rationaliser et optimiser les diverses interventions des professionnels engagés dans ce projet.

Toutefois, ils privilégient quelques axes forts et complémentaires dans leur démarche : **l'accent mis sur la découverte sensorielle, l'expérience, le regroupement de qualités complémentaires et le professionnalisme.**

Dans ce sens, les membres de l'association sont particulièrement sensibles aux principes suivants qu'ils s'attacheront à mettre en œuvre :

- Un **développement économique partagé** (présence régulière et active des membres aux réunions du groupe, orientation de la demande en direction du partenaire le plus efficient, transparence des activités de l'organisation,...)
- Un **développement économique maîtrisé** (gestion du flux des clients sur les sites,...).
- Le **développement et la diffusion de la connaissance de formations**, constitution d'un fond documentaire commun et constamment réactualisé,...).
- Le **respect permanent des œuvres** et la diffusion authentique de l'esprit des artistes.

La mise en cohérence de ces différents principes et engagements, gage à la fois de qualité globale, d'image de marque spécifique et différenciatrice, sera assurée par l'association « L'Art en Chemin ».

Les principales missions de cette association sont donc les suivantes :

- **Promotion et commercialisation** d'une offre touristique en cohérence avec les œuvres d'art contemporain dans la nature en Haute Provence ;
- **Centralisation, mutualisation et optimisation** des moyens et ressources ;
- **Représentation** auprès des acteurs locaux et institutionnels ;
- **Mobilisation active** autour du lien « nature/culture » sur le territoire.

II – L'ART EN CHEMIN : UN REGROUPEMENT INNOVANT D'ACTEURS ECONOMIQUES

Un groupe de professionnels de Haute Provence a élaboré ce projet innovant pour faire découvrir à un large public les richesses naturelles et culturelles en lien avec la création contemporaine.

Cette initiative s'appuie sur l'existence d'une vaste collection d'œuvres dans la nature constituée à l'initiative du Musée Gassendi. En effet, depuis plus de quinze ans, la Haute Provence est devenue le laboratoire de création de nombreux artistes contemporains et notamment d'Andy Goldsworthy qui a imaginé sur ce territoire un

projet associant l'art contemporain, la randonnée et la valorisation du patrimoine : *Refuge d'Art*. Originale et unique au monde, cette collection d'art contemporain fait désormais partie de **l'identité distinctive du territoire**.

Suite à la formation *Refuge d'Art* organisée par le Musée Gassendi, plusieurs acteurs économiques ont décidé de **s'engager dans ce projet « l'Art en Chemin »**.

Ce collectif regroupe différents acteurs aux parcours très divers : accompagnateurs en montagne, hébergeurs ainsi que plusieurs autres professionnels particulièrement motivés par cette initiative.

En ce qui concerne **les hébergeurs**, les structures suivantes sont d'ores et déjà partie prenante : un hôtel, trois gîtes collectifs avec agrément jeunesse et sport et éducation nationale, un gîte de charme, un centre de vacances spécialisé dans le domaine sensoriel et musical, un camping proposant un accueil en yourte et en chalets (Voir liste en fin de document).

Pour **les accompagnateurs en montagne**, une équipe offrant des prestations complémentaires et variées : rando-yoga, géologie, randonnée littéraire, atelier de création artistique, marche afghane et sophrologie (voir liste en fin de document).

Sont également associés à cette initiative **divers professionnels** : muletier, sommelière, guide de pays, musicien animant des balades sonores...

Autant qu'un regroupement de moyens et de compétences, cette association mettra en œuvre une charte garantissant la qualité des prestations fournies en cohérence avec l'offre culturelle et artistique du territoire (compétences techniques spécifiques, mise à disposition d'informations sur les œuvres et les artistes, itinéraires, conseils,...)

III – L'ART EN CHEMIN : COHERENCE ET DIVERSITE DE L'OFFRE

Lieu de dialogue et centre de ressources, l'association « L'Art en Chemin » propose une offre interprofessionnelle et cohérente répondant à **un large public** : scolaires, étudiants, clientèle familiale en séjour local, résidents locaux, amateurs d'art, randonneurs, clientèles étrangères,...

La **multiplicité des compétences et moyens professionnels** présents dans l'association (offres sur mesure, hébergement, accompagnement, acheminement / portage...) permet de prendre en charge la demande de manière globale, de la découverte ponctuelle à la demi-journée au séjour en tout compris.

L'association « L'Art en chemin » sera aussi **la vitrine cohérente et concertée** d'une offre reflétant la diversité des compétences et des ressources professionnelles (site internet, présence sur les salons, documents papier, charte graphique...).

Forts du partenariat déjà initié avec le Musée Gassendi, les professionnels impliqués s'engagent à respecter une charte de qualité prévoyant notamment

Formation et réactualisation des connaissances :

« L'art en chemin » sera à la fois un partenaire privilégié capable de recenser les dernières créations en pleine nature tout en constituant un fond documentaire le plus exhaustif possible de l'existant. Il sera aussi force de proposition pour organiser des rencontres et des formations autour de l'art contemporain en pleine nature. Chaque membre de l'association devra donc s'engager dans cette dynamique de formation permanente en tant qu'acteur direct notamment auprès des populations locales mais aussi en s'impliquant personnellement dans un processus de formation permanente.

Respect des œuvres, de l'esprit des artistes et de l'environnement :

Chaque membre de « L'Art en chemin » s'engage à tout mettre en œuvre pour protéger les œuvres en pleine nature, dans ce sens chaque membre devra s'attribuer une fonction pédagogique et de prévention auprès des touristes et des populations locales.

Par un discours sobre, le moins partisan possible, les accompagnateurs s'attacheront à respecter l'esprit des artistes et s'interdiront, autant que faire se peut, toute interprétation subjective et jugement de valeur sur les différentes œuvres en pleine nature.

Chaque œuvre est étroitement liée à son environnement naturel, ce dernier devra faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce sens, les membres de l'association sont soucieux de communiquer autour de l'importance de la préservation des milieux naturels.

Les membres de l'association, par leur position de partenaires privilégiés des acteurs locaux, auront le souci permanent de l'entretien et de la préservation des œuvres, surtout pour les refuges d'art d'Andy Goldsworthy qui feront l'objet d'une attention particulière notamment sur la tenue d'une propreté impeccable des lieux. Un devoir de signalement de toute dégradation des lieux auprès du Musée Gassendi sera de rigueur.

Gestion raisonnée des flux de clientèles sur sites :

Les milieux naturels qui accueillent les œuvres d'art en pleine nature sont aussi fragiles que les œuvres elles-mêmes. Dans la mesure du possible, des groupes de petite taille (10 à 15 personnes maximum) seront privilégiés avec une répartition harmonieuse sur les sites (nécessité de concertation pour ne pas occuper les mêmes espaces avec plusieurs groupes à la fois).

Dans le cadre des groupes importants (scolaires, Centres de vacances...), un travail de sensibilisation sera effectué en amont auprès des cadres et des élèves pour que le groupe soit le plus respectueux possible des lieux et des œuvres.

Préférence aux retombées économiques locales :

Chaque membre de « L'Art en chemin » s'engage à mettre en valeur les acteurs économiques locaux en entretenant avec ces derniers un véritable partenariat.

Mise à disposition d'une documentation de qualité sur les œuvres et les artistes :

Chaque membre de « l'Art en chemin » sera détenteur d'une documentation concernant les œuvres d'art en pleine nature. Les hébergeurs soigneront particulièrement leur bibliothèque avec un visuel important dans leurs lieux d'accueil sur les œuvres d'art en pleine nature. L'association se dotera d'une large documentation constamment alimentée par les parutions nouvelles concernant les œuvres en pleine nature. Le site internet sera aussi une banque de données en partie accessible au grand public et en partie accessible uniquement aux membres de l'association. L'association se dotera aussi de tous supports d'information : DVD, CD....